Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260605-2026_038-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2026-038
CONSEIL MUNICIPAL 05/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Votants : 15
Nombre de suffrages exprimés Pour : 14 Contre : Abstentions : 1

Date de convocation
01/06/2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Mme BODIN Laura

Etaient présents :
Mme BODIN Laura, M. TROUVÉ Frédéric, Mme TULANNE Elodie, M. DENOUAL Cédric, Mme PEROCHAIN Paméla, M. ENGEL Franck, Mme MEZANGE Véronique, M. MAILLARD Michel, Mme COLLAS Céline, M. VOLMERANGE Xavier, Mme USSON Pauline

Procurations pour absents :
Mme DENIARD Géraldine donne pouvoir à M. DENOUAL Cédric
M. COCHET Serge donne pouvoir à Mme BODIN Laura
M. BOIS Florian donne pouvoir à MMMMM. TROUVE Frédéric
Mme COLLEAUX Stéphanie donne pouvoir à Mme MEZANGE Véronique

Était absent(e) et excusé(e) :
Mme DENIARD Géraldine, M. COCHET Serge, M. BOIS Florian, Mme COLLEAUX Stéphanie

A été nommé comme **secrétaire** de séance : Mme COLLAS Céine

2026-038 RETROCESSION DE VOIRIE DES JARDINS DE LUCIE 2 ET 3

Mr le premier adjoint informe le conseil municipal qu'il convient de procéder à la rétrocession des éléments d'équipements du lotissement des Jardins de Lucie 2 et 3.
Vu la convention de rétrocession signée en 2021,
Vu la liste des parcelles faisant l'objet de la rétrocession :

Terrains formant les équipements communs du lotissement dénommée "Les Jardins de Lucie 2 " et "Les Jardins de Lucie 3 ".

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	1241	Rue des Pivoines	00 ha 10 a 00 ca
C	1265	Rue des Pivoines	00 ha 21 a 45 ca
C	1270	Rue des Pivoines	00 ha 05 a 82 ca
C	1272	Pré du Gasset	00 ha 01 a 07 ca
C	1271	Pré du Gasset	00 ha 11 a 42 ca
C	1276	Pré du Gasset	00 ha 00 a 02 ca
C	1277	Pré du Gasset	00 ha 01 a 46 ca
C	1279	Pré du Gasset	00 ha 00 a 11 ca
C	1282	Pré du Gasset	00 ha 02 a 16 ca

Total surface : 00 ha 53 a 51 ca

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213501018-20260605-2026_038-DE

Vu la délibération approuvant la convention de rétrocession,

Considérant qu'il convient d'autoriser Mme la maire à signer l'acte de rétrocession auprès de l'étude notariale SCP OUAIRY et GIGOU de Vitré.

Le conseil municipal après avoir délibéré à la majorité et une abstention décide :

- **AUTORISE** Mme la maire à signer l'acte de rétrocession auprès de l'étude notariale SCP OUAIRY et GIGOU de Vitré
- **AUTORISE** Mme la maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 05/06/2026
Le Maire, La secrétaire de séance
Mme BODIN Laura